

Avis de convocation

Assemblées annuelles
14 au 18 mai 2018

Élections au Comité de retraite



 **RRUQ**
Régime de retraite
de l'Université du Québec



Adresse :
2600, boulevard Laurier
Tour de la Cité, 6^e étage, bureau 600
Québec (Québec) Canada G1V 4W1

Téléphone : 418 654-3850
Sans frais : 1 888 236-3677
Télécopieur : 418 654-3854
www.rruq.ca

INVITATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Québec, le 19 mars 2018

À tous les participants, les retraités, les bénéficiaires et les employeurs du Régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ),

Le Comité de retraite vous convoque à l'assemblée annuelle qui se tiendra dans chaque ville (ou région) où l'Université du Québec détient des établissements. Nous vous invitons à assister à votre assemblée pour mieux connaître les résultats de la dernière année et faire le point sur la santé financière du RRUQ. À cette occasion, le Comité de retraite rend compte de son administration. De plus, les participants, les retraités et les bénéficiaires peuvent désigner, par élection, des représentants comme membres de ce comité.

Vous trouverez, à l'intérieur de cette brochure, les informations suivantes :

1. Le calendrier des assemblées annuelles;
2. L'ordre du jour;
3. Les états financiers sommaires (version préliminaire);
4. La procédure de votation qui se déroulera dans les jours précédant les assemblées annuelles;
5. La procédure de mise en candidature et un bulletin de mise en candidature.

De plus, des rencontres individuelles seront organisées dans certains établissements pendant la présentation de l'assemblée annuelle. Ces entretiens de 20 minutes chacun vous permettront de poser des questions à un membre du Secrétariat sur votre situation personnelle relative au Régime de retraite. La procédure à suivre pour s'inscrire sera transmise sous peu par courriel aux participants des établissements concernés.

Le rapport annuel 2017 du Comité de retraite sera accessible sur le site Internet du RRUQ à compter du 10 mai 2018. Une copie papier sera également disponible aux assemblées annuelles et sur demande à votre service de ressources humaines. Nous vous invitons à en prendre connaissance.

Nous vous demandons de confirmer votre présence à la réunion de votre région en remplissant le formulaire à cet effet dans la section « Mon Dossier » (<https://www.rruq.ca/mon-dossier/assemblee.aspx>). Vous pouvez également joindre la réception du Secrétariat au 418 654-3850 ou sans frais au 1 888-236-3677. La date limite d'inscription est le 11 mai 2018. Veuillez noter que même si vous n'êtes pas inscrit, vous pouvez assister à une assemblée ou visionner la webdiffusion.

Pour celles et ceux qui seraient dans l'impossibilité d'assister aux assemblées, une webdiffusion aura lieu **le mercredi 16 mai 2018 à 9 h**. Pour y participer, il vous suffira d'aller sur le site Internet du RRUQ www.rruq.ca et de cliquer sur le lien de la **Webdiffusion des assemblées annuelles** sur la page d'accueil. Vous pourrez poser des questions comme si vous y étiez.

Le président ainsi que les membres du Comité de retraite seront très heureux de vous accueillir à cet important rendez-vous annuel.

Pour le Comité de retraite,



Alain Vallée
Directeur général et secrétaire du Comité de retraite

1. CALENDRIER DES ASSEMBLÉES ANNUELLES 2018

Lundi 14 mai 2018	Mardi 15 mai 2018	Mercredi 16 mai 2018	Jeudi 17 mai 2018	Vendredi 18 mai 2018
9 h à 11 h	9 h à 11 h	9 h à 11 h	9 h à 11 h	9 h à 11 h
<p>UQO 283, Alexandre-Taché Gatineau Pavillon Alexandre-Taché</p> <p>Salle F0129-130</p> <p>Vidéoconférence avec St-Jérôme Salle J1209</p>	<p>UQAC 555, boul. de l'Université Chicoutimi</p> <p>Salle P0-5000</p>	<p>ÉNAP Québec (ÉNAP, INRS, RRUQ, TÉLUQ, UQ) 555, boul. Charest Est Québec</p> <p>Salle 4114</p> <p>WEBDIFFUSION</p>	<p>INRS et région de Montréal Campus IAF 531, boul. des Prairies Laval</p> <p>Salle H204 (bibliothèque)</p>	<p>UQAM Pavillon J.-A. De Sève 320 Sainte-Catherine Est Montréal</p> <p>Salle à déterminer</p>
15 h à 17 h	14 h 30 à 16 h 30	14 h 30 à 16 h 30	14 h 30 à 16 h 30	
<p>UQAT 445, boul. de l'Université Rouyn-Noranda</p> <p>Salle D-206</p> <p>Vidéoconférence avec Val d'Or Salle 1228</p>	<p>UQAR Campus de Lévis 1595, boul. Alphonse- Desjardins, Lévis</p> <p>Salle 2064</p> <p>Vidéoconférence avec Rimouski Salle J-455</p>	<p>UQTR 3351, boul. des Forges Trois-Rivières Pavillon Pierre-Boucher</p> <p>Salle 1006</p>	<p>ETS 1100, rue Notre-Dame Ouest Montréal Pavillon principal</p> <p>Salle A-1600</p>	

Pour vous inscrire à la webdiffusion ou à toute autre séance de l'assemblée annuelle

<https://www.rrug.ca/mon-dossier/assemblee.aspx>
Ou par téléphone : 418 654-3850 ou sans frais 1 888 236-3677

2. ORDRE DU JOUR

1. Introduction

- Faits saillants de l'année 2017

2. Rendements

- Comparaisons historiques
- Rendements par classe d'actifs

3. Santé financière du Régime

- Capitalisation et solvabilité
- Estimation de la situation financière

4. Principaux risques liés au financement

- Identification des risques dans la Politique de financement
- Mesures prises en 2017 pour gérer les risques

5. Aspects administratifs

- Résultats des élections
- Modifications au Règlement
- Déclaration d'intérêts des membres du Comité
- Frais d'administration et de gestion

6. Mot de la fin

3. ÉTATS FINANCIERS SOMMAIRES (PRÉLIMINAIRES)

Régime de retraite de l'Université du Québec

État de la situation financière

au 31 décembre 2017

(en milliers de dollars)

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Actif		
Placements		
Effets commerciaux	69 520	80 952
Obligations et fonds d'obligations	1 250 660	1 124 435
Actions et fonds d'actions	1 618 729	1 502 131
Actifs déposés en contrepartie des contrats à terme	251 746	232 228
Fonds et prêts hypothécaires	29 509	42 813
Fonds de couverture	10 108	31 457
Placements privés	621 277	535 502
Placements immobiliers	353 797	312 861
Encaisse détenue à des fins de placements	21 255	10 706
	<u>4 226 601</u>	<u>3 873 085</u>
Créances		
Cotisations à recevoir des membres	6 051	6 752
Cotisations à recevoir des employeurs	6 000	6 696
Revenus de placements à recevoir	9 977	7 425
Transactions sur les placements en voie de règlement	62	493
Autres créances à recevoir	1 652	1 750
	<u>23 742</u>	<u>23 116</u>
Actifs relatifs aux opérations de prêts de titres	1 117	3 610
Immobilisations corporelles et autres actifs	628	651
Encaisse	11 526	11 123
	<u>13 271</u>	<u>15 384</u>
	<u>4 263 614</u>	<u>3 911 585</u>
Passif		
Engagements relatifs aux opérations de prêts de titres	1 117	3 610
Transactions sur les placements en voie de règlement	1 843	1 938
Charges à payer	6 051	5 090
Prestations de cessation de services à payer	739	402
	<u>9 750</u>	<u>11 040</u>
Actif net disponible pour le service des prestations	4 253 864	3 900 545
Obligations au titre des prestations de retraite	À venir	3 865 669
SURPLUS (DÉFICIT)	À venir	34 876

ÉTATS FINANCIERS SOMMAIRES (PRÉLIMINAIRES)

(Suite)

Régime de retraite de l'Université du Québec

État de l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations

pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

(en milliers de dollars)

	2017	2016
	\$	\$
Solde au début	<u>3 900 545</u>	<u>3 630 057</u>
ACTIVITÉS DE PLACEMENTS		
Revenus de placements	181 073	160 533
Variations de la juste valeur des placements	<u>222 702</u>	<u>147 347</u>
	403 775	307 880
Frais de gestion	(24 868)	(22 066)
Honoraires du fiduciaire	(528)	(509)
Frais de transactions	(492)	(473)
Autres	<u>(102)</u>	<u>(74)</u>
	<u>377 785</u>	<u>284 758</u>
ACTIVITÉS D'ADMINISTRATION DU RÈGLEMENT		
Cotisations		
Cotisations des membres	71 326	69 414
Cotisations des employeurs	69 142	67 064
Compensation pour retraite anticipée	597	526
Transferts d'autres régimes	<u>6 224</u>	<u>8 179</u>
	147 289	145 183
Autres revenus	19	19
	<u>147 308</u>	<u>145 202</u>
Prestations		
Prestations de retraite	(149 780)	(139 797)
Prestations de cessation de services	(13 236)	(12 007)
Transferts à d'autres régimes	<u>(3 670)</u>	<u>(2 504)</u>
	(166 686)	(154 308)
	<u>(19 378)</u>	<u>(9 106)</u>
FRAIS D'ADMINISTRATION	<u>(5 088)</u>	<u>(5 164)</u>
Augmentation nette	<u>353 319</u>	<u>270 488</u>
Solde à la fin	<u><u>4 253 864</u></u>	<u><u>3 900 545</u></u>

4. PROCÉDURE DE VOTATION

Lorsqu'il y a un seul candidat à un poste, son élection est confirmée par le secrétaire du Comité et l'annonce s'effectue par tout moyen choisi par ce dernier. S'il y a plus d'un candidat à un poste, le Secrétariat alloue un code personnel d'identification permettant à tous les participants actifs ainsi qu'à tous les participants non actifs, retraités et bénéficiaires de voter pour les postes en élection qui les concernent. Les électeurs peuvent voter directement à partir d'un formulaire électronique, selon les indications précisées dans le courriel d'information transmis par le Secrétariat. Le site Internet permettant le vote électronique présente les informations concernant les candidats.

Lorsque le Secrétariat n'a pas été informé des coordonnées électroniques des participants et bénéficiaires, ces derniers reçoivent par courrier régulier leur code personnel d'identification pour le vote, les informations concernant les candidats et un formulaire de vote qu'ils pourront utiliser pour voter de façon électronique, ou à leur choix, retourner par courriel en format numérisé, par courrier régulier ou par télécopieur.

Le code personnel d'identification ne peut être utilisé que pour voter une seule fois pour le(s) poste(s) en élection du groupe des participants actifs ou du groupe des participants non actifs, retraités et bénéficiaires.

Les participants actifs ainsi que les participants non actifs, retraités et bénéficiaires doivent voter personnellement. Les procurations de vote ne sont pas acceptées.

Le Secrétariat détermine et avise les électeurs de la date et de l'heure limite pour enregistrer un vote électronique ou accepter un vote transmis par courriel, courrier régulier ou télécopie. Aucun bulletin de vote reçu au Secrétariat après la date limite ne sera accepté.

Lorsque la période de vote est terminée, le décompte des votes est effectué sous la surveillance du secrétaire du Comité. L'élection d'un membre du Comité de retraite désigné par l'un des groupes précités est déterminée, pour chaque groupe, à la majorité des voix exprimées par ses membres. L'annonce des résultats est faite dès la confirmation du décompte, et par tout moyen choisi par le secrétaire du Comité.

5. PROCÉDURE DE MISE EN CANDIDATURE

La *Loi sur les régimes complémentaires de retraite* prévoit qu'à l'occasion de cette assemblée annuelle, deux (2) personnes désignées par les participants actifs et deux (2) autres désignées par les participants non actifs, les retraités et les bénéficiaires pourront être élues au Comité de retraite. Pour chacun de ces groupes, il y aura un membre votant et un membre non votant et les mandats seront d'un (1) an.

Les candidats intéressés à l'un des quatre postes à pourvoir doivent poser leur candidature dans les 10 jours suivant la date de l'avis de convocation à l'assemblée annuelle. Pour être admissibles, les candidats doivent transmettre au secrétaire du Comité de retraite le formulaire prescrit en faisant mention du poste souhaité, des motifs pour lesquels ils posent leur candidature et présentant un résumé de leur curriculum vitae. Le secrétaire du Comité s'assure de la diffusion appropriée de l'information fournie par les candidats.

**Les candidats intéressés doivent prendre note
que la période de mise en candidature se terminera**

Le jeudi 29 mars 2018 à 16 h